

MICHEL ROCHÉ, GILLES BOYÉ, NABIL HATHOUT, STÉPHANIE LIGNON,
MARC PLÉNAT, *Des unités morphologiques au lexique*, Hermes Science,
Lavoisier, 2011, 342 p.

Le volume réunit six études d'une équipe de recherche de Toulouse, nommée *Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique* (ERSS), qui a abrité, depuis sa création, des morphologues, réunis dans une Axe DUMAL (*Des Unités Morphologiques au Lexique*). Les auteurs sont des membres ou ex-membres de cet axe de recherche, qui ont collaboré le plus étroitement avec l'initiateur des travaux de morphologie à l'ERSS.

Le premier chapitre du volume, *Quelle morphologie?*, rédigé par Michel Roché, est une introduction théorique du volume, ainsi qu'une ébauche de plusieurs approches théoriques sur la morphologie et l'étude du lexème. D'abord, l'auteur analyse la relation entre le lexique et la morphologie et rejette l'idée que le lexique est simplement le domaine des listes et des inventaires (tandis que la grammaire serait le domaine des règles). Dans la deuxième section du chapitre, l'auteur montre que la morphologie ne signifie pas « morceaologie », simple opération avec des segments morphémiques ; l'étude du lexème en tant qu'unité morphologique, construite, doit tenir compte de plusieurs dimensions : phonologique, lexicale, grammaticale et des interactions des contraintes de ces dimensions. L'auteur présente aussi les corpus du français existants et ceux utilisés par les auteurs du volume. Les corpus s'organisent sur deux niveaux principaux : celui des dictionnaires, surtout généralistes (*NPR, TLF, Grand Robert*) et celui des bases de données extensives, réalisables à partir des ressources traditionnelles (dictionnaires spécialisés, atlas linguistiques régionaux etc.) ou par voie électronique (journaux en version électronique, Internet etc.). Elles contribuent quantitativement et qualitativement à l'étude approfondie de la morphologie. À la fin du chapitre, l'auteur discute la relation entre la description du matériel et la théorie. Il mentionne « les risques du métier » : croire que la constitution d'un corpus est un but en soi-même, que la linguistique du corpus est une discipline à part ou se laisse enfermer dans le choix entre une linguistique « de fauteuil » et une linguistique « de corpus » (une parabole qu'illustre l'opposition entre la démarche introspective, qui repose sur l'intuition du locuteur natif et l'acceptabilité des exemples et la démarche documentaire, fondée sur la recherche d'attestations, la constitution et l'exploitation de corpus).

Dans le deuxième chapitre, *Régularités et classes flexionnelles dans la conjugaison du français*, l'auteur, Gilles Boyé, présente une analyse de la flexion verbale du français qui complète celle faite par Bonami et Boyé en 2003 (Olivier Bonami, Gilles Boyé, *Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français*, Langages, 152 : 102–126). D'une part, l'auteur intègre dans la description une partie du paradigme qui manquait dans l'analyse faite en 2003 (infinitif, futur, conditionnel, passé simple, subjonctif imparfait, participe passé). D'autre part, les verbes du deuxième groupe sont inclus comme verbes réguliers dans le modèle. L'analyse de l'auteur est fondée sur une approche psycholinguistique de la régularité. Les verbes irréguliers sont traités comme des exceptions lexicales aux régularités. Toutes les irrégularités sont réduites à des allomorphes radicales imprédictibles. L'analyse est fondée sur deux observations principales : (i) certaines formes fléchies sont interprétables pour tous les lexèmes (une forme de futur permet de prédire les autres) ; (ii) toutes les formes fléchies sont prédictibles pour les lexèmes réguliers (une forme d'un verbe du premier groupe permet de prédire les autres). La première section du chapitre présente la partition du paradigme en espace thématique, ses motivations, son utilisation en morphologie flexionnelle et en

morphologie constructionnelle. La deuxième section du chapitre présente les enjeux de la structure interne de l'espace thématique et des relations entre radicaux pour la représentation de la régularité. Dans la section finale, l'auteur propose une nouvelle structure pour l'espace thématique des verbes du français, un modèle qui repose sur un ensemble de contraintes de correspondances entre radicaux.

Dans le troisième chapitre, *Quel traitement unifié pour les dérivations en -isme et en -iste?*, l'auteur (Michel Roché) se propose de montrer que (i) la dérivation en *-isme* s'organise selon trois modèles et que deux d'entre eux sont corrélativement associés à deux modèles de suffixation en *-iste*, (ii) les dérivés en *-isme* et en *-iste* construits sur une même base sont doublement motivés : par rapport à leur base commune et l'un par rapport à l'autre, (iii) la dérivation en *-iste* conforme à deux des trois modèles est sous-spécifiée (à dominante N) et que les adjectifs de relation en *-iste* sont seconds ; (iv) il y a un seul suffixe *-isme* et un seul suffixe *-iste*. La recherche est basée sur un corpus qui réunit les nomenclatures du TLF (*Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècles*, sous la direction de Paul Imbs et de Bernard Quemada, Paris, Editions du CNRS / Gallimard, 1971–1994), du *Grand Robert* et du *Nouveau Petit Robert*, en version électronique, complété avec les données offertes, parmi d'autres, par le serveur Perseus, par quelques outils traditionnels (Bailly, Gaffiot, Gradenwitz, etc.) et par le *Dictionnaire du Moyen Français* de l'ATILF. La base de données totale compte environ 5000 entrées. L'examen de ce vaste corpus confirme les hypothèses posées au départ : il existe trois modèles de dérivation en *-isme* : un spécifique, appelé axiologique (*pédagogisme, sociologisme, biologisme, tacticisme*), et deux qui appartiennent aux grandes familles des noms processifs et des noms de qualités. Les premiers deux types sont doublés par une dérivation en *-iste*, principalement nominale et deuxièmement adjectivale. Les dérivés en *-isme* et *-iste* construits sur une même base forme un réseau de relations mutuelles. Un seul suffixe *-isme* et un seul suffixe *-iste* sont impliqués dans les trois modèles de dérivations, ce qui conduit à l'issue de nombreuses interférences entre les dérivations.

Le quatrième chapitre, intitulé *Enquête sur divers effets des contraintes dissimilatives en français*, rédigé par Marc Pléat, illustre les effets de la tendance à la dissimilation sur les lexèmes en français. L'étude comprend trois parties : (i) la première enregistre les manifestations purement phonologiques des tensions dissimilatives en français ; la consécution des deux consonnes identiques peut être évitée par de multiples altérations de la séquence de phonèmes attendue, et la plupart de ces possibilités sont exploitées par la langue (par exemple, altérer ou effacer l'une d'entre consonnes identiques consécutives, insérer un ou plusieurs segments phonologiques entre les consonnes identiques, éviter qu'un effacement ne rapproche les consonnes etc.) ; (ii) dans la seconde partie, l'auteur analyse les manifestations morphologiques des tensions dissimilatives en français ; deux types de phénomènes apparaissent : l'échangisme suffixal et l'échangisme radical. A l'intérieur de l'échangisme radical, deux autres types peuvent être décelés : l'échangisme radical proprement dit (le lexème utilisé n'est pas celui qu'on attend, mais un lexème de la même famille morphologique – la base du lexème attendu ou au contraire un de ses dérivés) et l'échangisme thématique (le lexème apparaît sous la forme d'un thème inattendu) ; (iii) dans la troisième partie est consacrée aux phénomènes qui apparaissent dans les « langages secrets » : il s'agit de jeux de langage qui consistent à masquer les énoncés en déformant uniformément les mots qui les composent, soit par interversion, soit par insertion. Le langage qui recourt à ce deuxième procédé est souvent appelé « javanais ». Le javanais est intéressant pour l'étude des dissimilations en ce que l'insertion des segments codants dans le mot devrait conduire à nombreuses situations de consécutives de phonèmes identiques dans le mot codé. Ces situations sont souvent évitées, soit par des haplogogies, soit par des métathèses. Deux types de javanais sont analysés : en *-av-* (*garde-à-vous* > *gavardavous*, *derrière* > *daverriaveu*) et en *-guede-* (*tu ne connais pas les gens...* > *tugudu neguede coguodo naiguèdè paguada lèguèdè jenguenden...*). Ainsi, le javanais permet d'observer *in vivo* les stratégies dissimilatives des locuteurs. La conclusion de l'étude est que le français préfère les formes où les mêmes phonèmes ne sont pas répétés à celles qui renferment des répétitions. Les procédés d'évitement des répétitions sont très divers (effacement, insertion, métathèse, substitution). Les contraintes dissimilatives interagissent avec d'autres contraintes phonologiques (les contraintes de taille, celles portant sur la syllabation) et avec les possibilités de substitution lexicale. L'étude laisse la porte ouverte vers d'autres études, plus

approfondies, des effets des contraintes dissimilatives du français, études basées sur plusieurs données offertes par l'analyse des corpus numériques. A la fin de l'étude nous trouvons une liste de dérivés en *-este* actualisée en novembre 2009 (*antibiotiqueste* < *antibiotique*, *art-plastiqueste* < *arts plastiques*).

Le cinquième chapitre, *Entre histoire et morphophonologie, quelle distribution pour -éen vs -ien ?*, rédigé par Stéphanie Lignon et Michel Roché, a comme objectif de montrer que les dérivés en *-ien* (*-ienne*) et en *-éen* (*-éenne*) sont deux variantes d'un même suffixe *-IEN* et que leur distribution s'explique par la pression des différentes contraintes qui s'exercent sur la formation des lexèmes : contraintes phonologiques et l'influence du lexique existant. Les formations en *-ien* sont largement majoritaires. Les auteurs montrent que cela correspond au fait que *-ien* est la forme par défaut, et que le choix de *-éen* est déterminé par des raisons particulières. En général, la forme *-éen* est attachée aux bases qui finissent en *-é* (*Mallarmé* > *mallarméen*) ou monosyllabiques (*ZUP* > *zupéen*), mais il existe beaucoup de dérivés où la présence de la forme *-éen* n'a pas cette justification (*européen*, *guadeloupéen*). Le corpus utilisé pour cette étude est celui des dictionnaires (*TLF*, *Grand Robert*, le dictionnaire inverse de Douglas C. Walker pour l'ancien français, *Dictionnaire du Moyen Français*), ainsi que les données offertes par les moteurs de recherche. Premièrement, les auteurs font l'inventaire des allomorphes, variantes et formes élargies du suffixe *-IEN*, qu'ils présentent du point de vue historique, ainsi qu'en synchronie (données segmentales et sémantiques). La conclusion de cette première partie est que les formes *-ien*, *-éen*, *-en*, *-ain* et *-an* peuvent être considérées, d'un point de vue fonctionnel, ainsi qu'étymologique, comme des variantes d'un même suffixe *-IEN*. Parmi ces formes, *-ien* et *-éen* apparaissent (presque) partout, avec la différence que les dérivés en *-éen* sont en moins grand nombre. Cela justifie une étude contrastive sur les règles ou les contraintes qui gouvernent leur distribution. Les auteurs examinent en détail les contraintes phonologiques et les facteurs historiques et lexicaux qui influencent le choix d'une de ces formes. La conclusion de l'étude est que la forme *-ien* est une forme non marquée, par défaut, du *-IEN*, tandis que la forme *-éen* est une forme marquée, dont le choix est déterminé par plusieurs conditions : ils sont surtout phonologiques (ce sont les bases en /e/ qui le sélectionnent plus souvent), mais aussi lexicales (un certain nombre de dérivés en *-éen* adaptent des emprunts à des mots latins en *-eus*).

Le sixième chapitre, *Une approche topologique de la construction des mots : propositions théoriques et application à la préfixation en anti-*, rédigé par Nabil Hathout, comprend deux parties : la première présente un modèle théorique qui vise à rendre compte du poids du lexique existant sur les procédés de création des mots ; la seconde est une monographie consacrée à la préfixation en *anti-*, basée sur un corpus d'environ 3000 dérivés. Le cadre théorique proposé par l'auteur est décrit comme un passage entre la morphologie analytique est la morphologie topologique, centrée sur les relations qui existent entre les mots et sur les distances qu'elles induisent. Les propositions théoriques de l'auteur sont : (i) il existe une distinction claire entre la morphologie et le lexique, mais les deux sont intimement liées ; (ii) un mot est caractérisé par son sens, sa forme et sa catégorie (un mot est dérivé si son sens est construit, défini relationnellement ; la forme d'un mot est une collection d'indices qui signalent un ensemble de relations entre ce dernier et d'autres mots du lexique ; la catégorie d'un mot est un ensemble de traits morphosyntaxiques qui dépendent du contexte dans lequel le mot est utilisé) ; (iii) la détermination de la forme des mots (en production) ou de leur sens (en compréhension) est réalisée individuellement pour chaque occurrence ; la morphologie opérerait ainsi au même niveau que la syntaxe, celui de la production langagière et de son interprétation ; (iv) il n'existe qu'une morphologie, pour la flexion ainsi que pour la dérivation ; (v) la forme d'un mot construit est principalement déterminée par le lexique existant et ses structures, et par un ensemble de contraintes concurrentes, qui n'entrent pas dans le cadre de la Théorie de l'Optimalité pour plusieurs raisons : elles ne sont pas hiérarchisées et ne sont pas gradables ; elles dépassent le cadre de la morphologie, pour inclure aussi des contraintes lexicales ; (vi) les contraintes qui déterminent la forme ne portent pas sur le sens et les mécanismes qui déterminent le sens ne prennent pas en compte la forme. L'auteur identifie 9 contraintes qui permettent de rendre compte des relations qui existent entre la forme des dérivés et leur sens : contrainte de la préservation de la proximité lexicale, contrainte de la saillance de la position lexicale, contrainte de recyclage, contrainte sur la sélection de la relation morphologique, contrainte sur la sélection de la base, contrainte de transparence de la base, contrainte

de transparence de la série dérivationnelle, contrainte d'adéquation et contrainte de la transparence catégorielle. Dans la deuxième partie du chapitre, l'auteur présente une monographie de la dérivation avec le préfixe *anti-* : les bases auxquelles il s'ajout (nominales, verbales au adjectivales, mais aussi des bases pronominales : *anti-rien*, *anti-ceci* ou *cela* ou syntagmes nominales : *anti la vie*, *anti les happy end*), la sémantique des dérivés en *anti-*, la caractérisation catégorielle et sélection du radical. Les conclusions de l'auteur sont que *anti-* est un préfixe (il n'existe pas des arguments forts pour considérer qu'il est préposition), que la sémantique des dérivés en *anti-* peut être décrite selon deux dimensions (sens endocentrique vs sens exocentrique ; sens spatiaux, logiques et adversatifs) et que les formes des dérivés traditionnellement analysés comme parasynthétiques ou en faisant appel au principe de la copie sont en réalité construites en empruntant leurs radicaux à des voisins morphologiques de leur bases.

Comme un brève conclusion, le volume a plusieurs qualités, parmi lesquelles: (i) de démontrer qu'il existe plusieurs dimensions pour l'étude de la morphologie : la dimension phonologique, la dimension lexicale et la dimension grammaticale ; un lexème est « construit » par les interactions entre les contraintes des ces trois dimensions ; (ii) l'utilisation des corpus variés et la richesse du matériel étudié ; (iii) les nuances théoriques qui caractérisent les analyses présentées. Il peut servir de modèle pour les autres chercheurs, qui trouveraient les ressources de données et le corpus électronique pour appliquer ces analyses et propositions théoriques à leur langue. Le roumain, par exemple, dispose maintenant d'assez matériel (en version électronique) pour « inspirer » des recherches pareilles.

Blanca Croitor

Institut de Linguistique « Iorgu Iordan – Al. Rosetti », Bucarest